



Rapport financier trimestriel

2017-2018

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2017-2018](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2017-2018. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 septembre 2017.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations joint au présent rapport, les autorisations dont dispose le Bureau sont de 23,5 millions de dollars, soit une diminution de 74 000 \$ (0,3 pour cent) comparativement aux autorisations totales pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution des autorisations budgétaires de 237 000 \$ pour le renouvellement et l'amélioration du Régime canadien des distinctions honorifiques, une diminution de 99 000 \$ pour les réductions énoncées dans *le budget de 2016* visant les services professionnels, les voyages et la publicité et à un ajustement des autorisations législatives d'un montant de 72 000 \$. La diminution a été compensée par une augmentation au report du budget de fonctionnement (334 000 \$).

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 806 000 \$ ou 15,1 % comparé à celles de l'année précédente. Les dépenses cumulatives ont augmenté de 260 000 \$ ou 2,4 %. Ces hausses sont principalement attribuables aux paiements rétroactifs à la suite de la signature des conventions collectives échues. La diminution des coûts liés aux services professionnels & spéciaux est attribuable à la réduction des dépenses liées à la refonte du portail des distinctions honorifiques qui a récemment été mis en application.

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 23 juin 2017.



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017**

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Étant donné que 2017-2018 est une année de transition, le Bureau a comme énoncé de mandat d'appuyer à la fois l'actuel gouverneur général et la nouvelle gouverneure générale dans leur rôle de représentants de la Reine et dans leur mission de servir les Canadiens. Le Bureau planifie et gère une transition harmonieuse entre les gouverneurs généraux et intègre les priorités du nouveau gouverneur général à nos activités de programme et de planification stratégique.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2017.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 29 novembre 2017

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017



État des autorisations (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2017-18			Exercice financier 2016-17		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	20 424	5 463	9 540	20 425	4 576	9 165
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 103	526	1 052	2 249	562	1 125
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	647	95	239	574	141	283
Traitement du gouverneur général	288	73	146	288	72	144
Autorisations budgétaires totales	23 462	6 157	10 977	23 536	5 351	10 717

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2017-18			Exercice financier 2016-17		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	16 218	4 690	8 445	15 616	3 933	7 817
Transports & communications (02)	2 120	367	697	2 250	154	638
Information (03)	770	157	260	820	168	284
Services professionnels & spéciaux (04)	1 754	450	638	2 090	578	1 005
Location (05)	360	116	186	330	73	169
Réparation et entretien (06)	10	1	3	18	1	1
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 183	249	433	1 107	269	390
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	330	25	55	270	30	107
Paiements de transfert (10)	647	95	239	574	141	283
Autres subventions et paiements (12)	70	7	21	461	4	23
Total des dépenses budgétaires	23 462	6 157	10 977	23 536	5 351	10 717